



## Communiqué de presse

Paris, le 7 octobre 2024

### L'INDUSTRIE AUTOMOBILE EN FRANCE EN PÉRIL

#### FACE AUX MESURES ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT

À la suite des déclarations de Madame Agnès PANNIER-RUNACHER, Ministre de la Transition écologique, sur France 3 le 6 octobre, Madame Athina ARGYRIOU, Présidente-Déléguée de la CSIAM, exprime ses plus vives inquiétudes quant à l'avenir de l'industrie automobile en France.

#### Rectifications importantes :

**1. Conséquences désastreuses d'une modification des seuils de masse pour le malus automobile :**

- L'abaissement envisagé du seuil de 1600 kg à 1500 kg repose sur une conception erronée et préjudiciable. Cette mesure n'affecterait pas non seulement les "gros SUV", mais également une vaste gamme de véhicules de gabarit moyen, reconnus pour leur faible empreinte écologique et leur efficacité énergétique et plébiscités, à ce titre, par les Français.
- Les conséquences d'une telle décision seraient désastreuses : compromission de la sécurité des usagers, entrave à l'innovation technologique et restriction injustifiée du choix des consommateurs.

**❓ Insuffisances du dispositif de "leasing social" pour les véhicules électriques :**

- Force est de constater que ce programme n'a pas atteint les objectifs escomptés en matière de renouvellement du parc automobile au bénéfice des foyers les plus modestes.
- La mise en œuvre précipitée a engendré une explosion de l'enveloppe budgétaire allouée, au détriment d'initiatives potentiellement plus efficaces.
- Une distorsion significative du marché s'est opérée, fragilisant certains acteurs de la filière, notamment les réseaux de distribution en attente de remboursements de l'Etat.
- On observe une dépréciation accélérée des véhicules d'occasion, déstabilisant davantage le marché.
- Une confusion s'est installée chez les consommateurs quant au coût réel des véhicules, générant des attentes irréalistes.

**❓ Imprécision des annonces gouvernementales, un obstacle au verdissement des véhicules :**

- L'incertitude qui en découle paralyse le secteur automobile, freinant les investissements nécessaires et entravant toute planification stratégique.
- Paradoxalement, cette situation ralentit la transition vers une mobilité durable que le gouvernement prétend encourager.

**Demandes urgentes, à la veille de la présentation du PLF 2025 :**

1. L'abandon immédiat et sans condition du projet d'abaissement du seuil de la "taxe au poids".
2. Une refonte en profondeur du dispositif de "leasing social", précédée d'une consultation exhaustive de l'ensemble des acteurs de la filière automobile.
3. La publication des orientations détaillées et sans ambiguïté du gouvernement à long terme, permettant aux acteurs du secteur de se projeter et d'investir sereinement.

Ces mesures s'avèrent indispensables pour concilier de manière efficace les objectifs environnementaux, la sécurité routière et la pérennité économique d'un secteur crucial pour notre pays.

Nous appelons de nos vœux des actions concrètes et ciblées. L'avenir de la filière automobile en France et la réussite de la transition écologique en dépendent inexorablement.

**La CSIAM représente :** BMW Group, BRP, DAF Trucks, Daimler Buses, Daimler Trucks, Ducati, Ferrari, Ford, F-Trucks, GD France, General Motors, Harley-Davidson, Honda, Hyundai, Isuzu, Iveco, Iveco BUS, Jaguar Land Rover, Kawasaki, KIA, KTM, Kymco, Lynk & co, MAN Truck & Bus, Mazda, MG Motor, Mercedes-Benz Cars, Mitsubishi, Moteo-Motana, Nissan, Otakar, Peugeot Motorcycles, Piaggio Group, Polaris, Porsche, Royal Enfield, Scania, Smart, Subaru, Suzuki, Toyota, Triumph, VDL BUS & COACH, Vinfast, Volkswagen Group, Volvo Cars, Volvo Trucks, Yamaha, Zero Motorcycles